

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

Présent(e)s

Didier MARCHAND, Président ; Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général ; Pascal LEVEQUE Vice-Président Délégué, Bruno BAUDET, Marc LEFORESTIER, Jean-Marc ROBIN, Yves THOMAS, Vice-Présidents ; Bernard CALVEZ, Karine CORRE, Mickaële LE DU (jusqu'à 12h40), Annick LOCHET (jusqu'à 11h), Michel PRIDO, François QUILLIVIC, Frédéric SIMON (jusqu'à 12h40) membres.

Absent(e)s excusé(e)s:

Régine LE TRAOU, Secrétaire Générale, Fabien BERTHELOT, Vice-Président ; Jonathan DARCEL, Eric GUEZO, Myriam LORINQUER, Dr Gwenaëlle MADOUAS, Mickaël ROUZIERE, membres.
Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial

Absent :

Cyrille GUIMARD, membre

Assistent :

Guy AUFFRET, vérificateur aux comptes (à partir de 11h)
Bernard LE DENMAT, AGECA (à partir de 11h)
Julien FISTAHL, Directeur des Activités

La séance débute à 8h35.

Didier MARCHAND remercie les membres de leur présence à cette dernière réunion du Conseil d'Administration pour l'année 2023. Il souligne l'importance de cette dernière réunion de l'année avec le bilan de l'exercice comptable 2022/2023 et la présentation du budget prévisionnel 2023/2024. Didier MARCHAND souhaite la bienvenue à Michel PRIDO qui intègre le Conseil d'Administration suite à la démission de Jean-Jacques DEMAY, conformément aux statuts.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 07.10.23

Didier MARCHAND propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 07.10.23.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 07.10.23

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 07.10.23 est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de Didier MARCHAND, Président

2.1 - Informations générales

Didier MARCHAND rappelle que, suite aux différentes démissions, les 2 postes du collège des Féminines seront à pourvoir dans le cadre de l'Assemblée Générale 2023, l'appel à candidatures a été lancé jusqu'au 30.11.23.

De même que lors de la réunion du Bureau Exécutif du 14.11.23, Didier MARCHAND revient une nouvelle fois sur l'oubli de la Fédération Française de Cyclisme concernant les mutations des U19. Le Bureau Exécutif Fédéral a donné son accord afin que les Comités Régionaux appliquent un barème en adéquation avec les montants maximums obligatoires. Didier MARCHAND souhaite qu'un point sur la situation soit fait dans les meilleurs délais, il est bien conscient du travail supplémentaire que cela va engendrer et surtout du fait que cette action ne sera pas très populaire.

Didier MARCHAND et l'ensemble du Conseil d'Administration adressent leurs félicitations à Corentin BOUGEARD qui a réussi son examen de chronométreur fédéral.

Didier MARCHAND informe le Conseil d'Administration qu'il a convié la Région Bretagne, le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, Loudéac Communauté Bretagne Centre, le maire de Loudéac et la Fédération Française de Cyclisme à une réunion afin d'évoquer l'éventuelle candidature du Comité Régional pour l'organisation des Championnats de France Piste de l'Avenir en 2024 et Élites en 2025. Celle-ci se déroulera le 01.12.23 avant l'inauguration.

Didier MARCHAND rend compte de son rendez-vous ce jour avec son homologue du Comité Handisport afin d'évoquer l'utilisation du vélodrome mais aussi les différentes passerelles possibles entre les 2 institutions via une convention.

Didier MARCHAND informe les membres de la réception d'un [>>>courrier de la Fédération Française de Cyclisme concernant le Trophée Julien DITLECADET<<<](#)

2.2 - Compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine

Didier MARCHAND rend compte de sa participation à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine le 17.11.23. Il a constaté une bonne présence et participation des clubs et regrette le manque de soutien et d'accompagnement financier du Conseil Départemental. Les principales préoccupations des clubs concernent bien évidemment les mutations des U19, mais aussi l'arrêt de la structure National Sojasun Espoir ACNC qui était la vitrine sportive pour le département et le cyclisme.

Didier fait remarquer le très bon déroulement de l'Assemblée Générale, avec peu de moyens et un salarié omniprésent et passionné qui réussit à impliquer toutes les disciplines.

2.3 - Point sur l'activité Piste du Vélodrome de Bretagne

Didier MARCHAND fait un point aux membres du Conseil d'Administration sur le démarrage de l'activité Piste du Vélodrome de Bretagne et souligne que celui-ci est conforme aux attentes. Il explique que les différents médias ont bien relayé le lancement de l'activité, ce qui a été un plus. Les baptêmes fonctionnent bien et la visibilité des mois à venir est intéressante.

Didier MARCHAND rend compte du démarrage de l'activité du Pôle Espoir Bretagne Endurance ainsi que du Sport Santé. La publicité avec un gros travail de Pascal LEVEQUE et Lucas GLOTIN démarre bien également et apporte du financement à la hauteur de 10K€ pour le moment. La Région Bretagne a également attribué 10K€ pour le lancement de l'activité.

Didier MARCHAND communique quelques chiffres et indique que différentes structures et entreprises ont déjà pu pratiquer, ainsi que les Comités Départementaux :

- 398 baptêmes ont été réalisés
 - ◆ 276 baptêmes réalisés par le Comité Régional
 - ◆ 46 baptêmes réalisés par les Comités Départementaux
 - ◆ 42 baptêmes réalisés dans le cadre de la journée des Pôles
 - ◆ 34 baptêmes réalisés par le VCP Loudéac

Didier MARCHAND rappelle que le gala de la Piste se tiendra le 02.12.23 en guise d'inauguration sportive du Vélodrome de Bretagne, il précise que la date n'est pas idéale mais qu'elle n'a pas été choisie par le Comité Régional, celle-ci vient s'inscrire dans le cadre de la semaine inaugurale proposée par Loudéac Communauté Bretagne Centre. A ce jour, il y a un peu plus de 600 inscrits.

Joseph LAPPARTIENT indique qu'il faudrait qu'un comité d'organisation soit créé, Didier MARCHAND précise qu'il y travaille.

Didier MARCHAND termine ce point en faisant part de la réception d'un mail peu agréable d'un membre de l'Équipe Technique Régionale Piste, une réponse lui sera adressée rapidement.

Didier MARCHAND attire l'attention de tous : le Vélodrome de Bretagne est le vélodrome du cyclisme breton c'est à lui de se l'approprier, certains clubs commencent à s'organiser afin de venir pratiquer la Piste à Loudéac ; cela va peut-être modifier légèrement l'organisation globale de la Piste.

2.4 - Projet de refonte des statuts du Comité Régional

Didier MARCHAND présente le projet de refonte des statuts proposé par le groupe de travail animé par Éric GUEZO et rappelle le vote du Bureau Exécutif lors de sa réunion du 14.11.23 avec un avis favorable (6 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre).

Les différentes modifications sont passées en revue, à la suite de quoi, Didier MARCHAND propose au Conseil d'Administration de voter.

2.4 - Projet de refonte des statuts du Comité Régional

A la majorité, avec 13 voix pour et 1 abstention, les modifications proposées sont adoptées.

Didier MARCHAND conclut en indiquant qu'avec l'adoption de ce point particulier, l'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le 16.12.23 juste avant l'Assemblée Générale Ordinaire 2023. Le projet de refonte des statuts du Comité Régional sera adressé aux clubs dès la semaine prochaine.

2.5 - Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire 2023

Didier MARCHAND présente et propose au Conseil d'Administration de valider [>>>l'ordre du jour de l'Assemblée Extraordinaire et Ordinaire 2023<<<](#).

2.5 - Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire 2023

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire 2023 proposé ce jour est adopté à l'unanimité.

2.6 - Calendrier prévisionnel des réunions 2023 du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration

Didier MARCHAND présente aux membres le calendrier prévisionnel des réunions 2023 du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration.

	Bureau Exécutif	Conseil d'Administration	FFC
janvier	<i>mardi 23</i>		<i>26 et 27 - Conseil Fédéral</i>
février		<i>samedi 17</i>	<i>du 23 au 25 - Congrès Fédéral</i>
mars	<i>mardi 19</i>		
avril		<i>samedi 20</i>	
mai	<i>mardi 21</i>		<i>17 et 18 - CNPR</i>
juin		<i>samedi 29</i>	<i>14 et 15 - Conseil Fédéral</i>
juillet	<i>mardi 09 (à cf)</i>		
août			
septembre	<i>mardi 17</i>	<i>samedi 28</i>	
octobre	<i>mardi 29</i>		<i>25 et 26 - Conseil Fédéral</i>
novembre		<i>samedi 09</i>	<i>22 et 23 - CNPR</i>
Assemblée Générale	<i>samedi 16 novembre - Assemblée Générale électorale</i>		
décembre			<i>samedi 14 - Assemblée Générale électorale</i>

Julien FISTAHL indique que la date de l'Assemblée Générale 2024 du Comité Régional est conditionnée par la date de l'Assemblée Générale électorale 2024 de la Fédération Française de Cyclisme. En effet, statutairement les noms des délégués du Comité Régional qui voteront doivent être transmis dans un délai de 4 semaines précédant celle-ci. Il est possible de ne pas en tenir compte, mais dans ce cas les

délégués élus dans le cadre de l'Assemblée Générale 2023 seront également ceux qui voteront à l'Assemblée électorale 2024 de la Fédération Française de Cyclisme.

Joseph LAPPARTIENT souligne que cette date n'arrange pas le Comité Régional et qu'il semble impossible de présenter les comptes au 30.09.24 avec si peu de délai. Il précise qu'il faudra peut-être envisager un exercice comptable sur 11 mois, le Bureau Exécutif devra rapidement se positionner.

3. Prix aux Champion(ne)s

Didier MARCHAND fait part aux membres du sujet, comme ils ont pu le constater, ce point a été évoqué par le Bureau Exécutif lors de sa réunion du 14.11.23 et rappelle que celui a émis un avis favorable pour :

- un plafonnement à 500€/athlète (à l'unanimité du Bureau Exécutif)
- l'intégration des Challenges BMX et Trophées VTT Trial
- division des points par 2 pour les Challenges BMX, les Trophées VTT Trial, les Masters et les Handisports

Les membres échangent longuement sur ce point, Bruno BAUDET fait un parallèle entre les épreuves Route et BMX notamment concernant les Challenges.

Didier MARCHAND propose au Conseil d'Administration de voter.

3. Prix aux Champion(ne)s

Le Conseil d'Administration avec 12 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre décide :

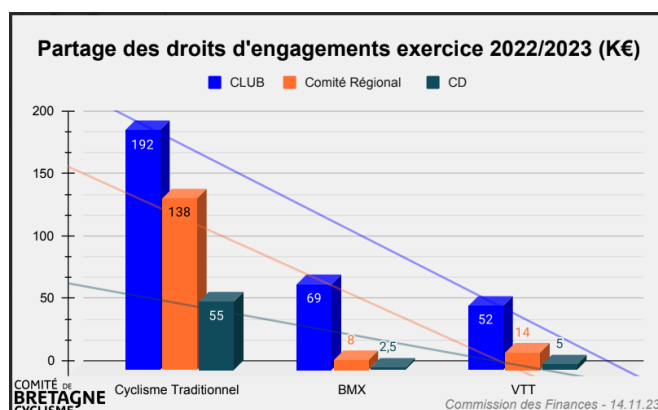
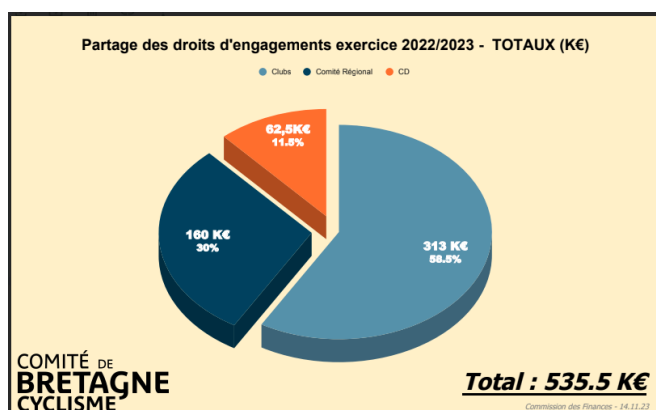
- un plafonnement à 500€/athlète
- l'intégration des Challenges BMX et Trophées VTT Trial
- division par 2 des points pour les Challenges BMX, les Trophées VTT Trial, les Masters et les Handisports
- les podiums des Challenges BMX, Trophées VTT Trial, Masters et Handisports seront invités mais seul le 1er(e) sera récompensé(e)

4. Intervention de Joseph LAPPARTIENT, Trésorier Général

4.1 - Proposition de modification de la répartition des droits d'engagements

Joseph LAPPARTIENT informe les membres que la Commission des Finances réunie ce jour préconise une modification de tarif des engagements ainsi qu'une modification de la part du Comité Régional concernant le partage des droits d'engagements.

Il présente différents graphiques au Conseil d'Administration.



Didier MARCHAND rappelle le vote du Bureau Exécutif lors de sa réunion du 14.11.23, qui a émis un avis favorable à la majorité (6 voix pour et 2 abstentions) concernant les préconisations de la Commission des Finances suivantes : le tarif des engagements passe de 8.50€ à 9€ et la part du Comité Régional passe de 2.40€ à 3.40€.

Joseph LAPPARTIENT présente le tableau des droits d'engagements de la tarification régionale actualisée suite au vote du Bureau Exécutif.

DROITS D'ENGAGEMENTS SAISON 2024

	TOTAL	PART FFC (1)	PART COMITÉ (2)	RIST CLUB ORGANISATEUR	CD (1)
EPREUVES ROUTE PISTE CYCLO CROSS					
EPREUVES JEUNES U15 ET U17	6,5 € à 8,00 € (2)	x	2,80 €	3,00 € à 4,50 €	0,70 €
ENGAGEMENTS SUR PLACE (2)	Plus 2 € du tarif Web	x	3,80 €	4,00 €	0,70 €
EPREUVES DE ACCESS SEULES TOUTES DISCIPLINES (3)					
EN CIRCUIT	De A partir 8,50€ à 15 €	x	1,30 €	de 6,50€ à 13€ (22, 29, 56) de 5,50€ à 12€ (35)	0,70 € 1,70€
EN LIGNE	De A partir 10 € à 15 €	x	1,30 €	de 8€ à 13€ (22, 29, 56) de 7€ à 12€ (35)	0,70 € 1,70€
EPREUVES DE COMPETITION					
	De- A partir 8,50 9€ € à 15 €	3,70 €	2,4€ 3,4€	De 1,70€ 1,20€ € à 8,20€ 7,20€	0,70 €
ENGAGEMENT SUR PLACE épreuves ÉLITE et OPEN (2) (Route/Piste/Cyclo-Cross hors ACCESS Route)	Plus 2 € du tarif Web	3,70 €	3,40€-4,40€	De 2,70€ 2,20€ à 9,20€ 8,20€	0,70 €
REGULARITE ROUTE - PISTE - VTT - CYCLO CROSS					
	2,00	x	x	1,00 €	1,00 €
EPREUVES ECOLES DE CYCLISME (2 épreuves)					
	x	x	x	x	x
EPREUVES VTT					
EPREUVES DE JEUNES U15 ET U17	Minimum 6,50 € (4)	x	2,80 €	3,00 € (4)	0,70 €
AUTRES CATÉGORIES	Minimum 8,50€ - 9€ (4)	3,70 €	2,40€ 3,40€	1,70€ 1,20€ (4)	0,70 €
EPREUVES BMX					
EPREUVES PRE LICENCIES A BENJAMINS	9,00	x	x	9,00 €	x
EPREUVES JEUNES U15 ET U17	9,00	x	2,80 €	5,50 €	0,70 €
AUTRES CATÉGORIES	9,00	3,70 €	2,40€-3,40€	2,20€ 1,20€	0,70 €

(1) Part fixe

(2) Selon la tarification fédérale 2023

(3) Engagement sur place sans majoration

(4) Selon tarif engagement épreuve (cf détail organisation)

⚠ Épreuves ROUTE : Les licenciés Access porteront dans les épreuves Compétition Route, quelles que soient les catégories autorisées à participer, les principes de reversement au club du droit d'engagement selon les modalités des épreuves ouvertes aux seuls Access : à savoir un reversement plafonné à 2€ pour le Comité Régional ; le reste du droit d'engagement étant au bénéfice du club organisateur

Yves THOMAS explique qu'il comprend parfaitement la proposition et le besoin de financement du Comité Régional. Cependant, il regrette le manque de recul du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration pour une telle décision et son impact auprès des clubs qui seront pénalisés financièrement, notamment les clubs qui organisent beaucoup.

Didier MARCHAND et Pascal LEVEQUE ne partagent pas cette position et soulignent que les clubs ont la possibilité d'augmenter les tarifs des engagements afin d'apporter un équilibre financier à leurs organisations.

Bruno BAUDET regrette également cette proposition car ce modèle de fonctionnement économique nous différencie des autres Comités Régionaux.

Didier MARCHAND signale qu'après les Jeux Olympiques Paris 2024, la Fédération Française de Cyclisme va certainement poursuivre sa démarche d'abandon de sa part sur les engagements au profit des clubs. Celle-ci ayant été mise en "pause" afin de ne pas impacter le budget fédéral pour la préparation des Jeux Olympiques.

Didier MARCHAND propose au Conseil d'Administration de voter la répartition des droits d'engagements et l'augmentation du tarif des engagements.

4.1 - Proposition de modification de la répartition des droits d'engagements

A la majorité, avec 7 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre, les modifications du tarif des engagements et de la répartition des droits d'engagements présentées dans le tableau ci-dessus sont validées par le Conseil d'Administration.

4.2 - Compte d'exploitation 2022/2023

Guy AUFFRET, vérificateur aux comptes et Bernard LE DENMAT d'AGECA Conseils sont invités à rejoindre la réunion.

Joseph LAPPARTIENT présente, [>>>le compte de résultat 2022/2023, le bilan actif/passif au 30.09.23<<<](#) et souligne que l'activité Piste du vélodrome est dissociée de l'activité institutionnelle du Comité Régional.

Après quelques questionnements des membres et réponses de Joseph LAPPARTIENT, celui-ci invite Guy AUFFRET à prendre la parole.

Guy AUFFRET demande aux membres d'excuser l'absence de Cyrille PERSON qui a travaillé les 2 derniers jours avec lui.

"Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration, Notre rapport 2022 préconisait de mettre en vente du matériel immobilisé, ce qui a permis de réaliser en 2023 une recette de 5 697 €, et l'achat d'un logiciel pour le suivi par code barres du matériel et de différents équipements ; cette application sera finalisée d'ici février 2024.

Nous vous avons également fait part du retard dans le traitement global des dossiers courses, essentiellement dû au fait du non-retour des rapports de présidents de jury, un gros effort a été apporté mais il reste encore des retardataires ce qui entraîne des règlements tardifs des vacations arbitres.

Vos statistiques 2023 qui ont été remises font apparaître au 30/09/23 :

- 11 383 licences + 373*
- 82 199 engagements + 3 888*
- 1 114 organisations + 6*

Après consultations des éléments comptables qui ont été mis à notre disposition se rapportant à la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023, et après avoir examiné les différentes pièces justificatives, il en ressort un total de produits pour 1 085 747 €.

Et 1 055 230 € de dépenses, soit une marge nette de 30 517 € avant déduction de 15 904 € de dépenses pour le vélodrome, ce qui ramène une marge globale à 14 612 €.

Nos contrôles se sont également portés sur le suivi et la gestion des stocks.

Quelle belle locomotive vous avez à la porte de votre siège ! Ce vélodrome ne peut que vous apporter de la hauteur et engendrer des résultats positifs pour les années à venir.

L'arrivée du vélodrome implique l'ouverture d'un suivi comptable spécifique et indépendant du Comité de Bretagne de Cyclisme.

En effet, cet anneau va engendrer plusieurs changements, à savoir :

- le recrutement d'éducateurs sportifs qualifiés*
- l'achat d'équipements sportifs*
- la vente de prestations sportives, ainsi que des actions « sport santé »*
- la recherche de partenaires pour l'affichage publicitaire sur la balustrade autour du vélodrome.*

En conclusion nous demandons qu'un suivi comparatif mensuel (prévisions et réalisations) du poste VÉLODROME, soit mis en place au regard des objectifs d'utilisation et du budget 2024.

Cyrille PERSON et moi-même tenons à remercier le trésorier Joseph LAPPARTIENT et le personnel du Comité pour leur collaboration lors de ces contrôles, et pour les travaux qu'ils ont effectués au cours de cet exercice.

Vous remerciant pour votre écoute,

Fait à Loudéac, le 18 novembre 2023, Cyrille PERSON et Guy AUFFRET, vérificateurs aux comptes.

Didier MARCHAND et Pascal LEVEQUE font remarquer que les équipements figurant dans le compte de résultats de l'activité du vélodrome ne concernent pas celle-ci mais plutôt le Pôle Espoir. Joseph LAPPARTIENT indique que c'est juste et que la correction va être faite.

Didier MARCHAND remercie Joseph LAPPARTIENT et les services du Comité Régional pour le suivi tout au long de l'année, ainsi que Guy AUFFRET et Cyrille PERSON pour le travail réalisé ces derniers jours, et propose au Conseil d'Administration l'adoption du compte d'exploitation 2022/2023.

4.2 - Compte d'exploitation 2022/2023

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide le compte d'exploitation 2022/2023 présenté ce jour en tenant compte des observations.

4.3 - Budget prévisionnel 2023/2024

Joseph LAPPARTIENT présente >>>le budget prévisionnel 2023/2024<<< au Conseil d'Administration et souligne que l'activité Piste du vélodrome et l'activité institutionnelle sont également dissociées, comme la gestion de la boutique fédérale qui sous convention avec la Fédération Française de Cyclisme, sera assurée par le Comité Régional. Il indique aux membres qu'un camion de type MAN est en commande et qu'il est prévu également d'acheter une voiture de type SKODA Octavia.

Les membres échangent concernant le budget alloué au plan d'actions sportives et soulignent que le budget est pratiquement identique à l'année précédente alors que l'activité du Pôle Espoir intègre celui-ci.

Certains membres du Bureau Exécutif font remarquer qu'Aurélien VAULEON a adressé un mail concernant une participation des athlètes aux déplacements.

4.3 - Budget prévisionnel 2023/2024

Le Conseil d'Administration valide :

- *à l'unanimité l'achat d'une voiture de type SKODA Octavia*
- *à l'unanimité la mise en place d'une participation des athlètes à hauteur de 20€/nuit/athlète plafonnée à 80€ pour l'intégralité des déplacements sur les épreuves*
- *à la majorité avec 10 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre, que cette nouvelle règle de participation financière des athlètes dans le cadre des déplacements sur les épreuves, ne s'applique pas à la Breizh Ladies*
- *à l'unanimité le budget prévisionnel 2023/2024 présenté ce jour*

5. Intervention des Comités Départementaux

- Intervention de Jean-Marc ROBIN, Président du Comité Départemental de Cyclisme des Côtes-d'Armor

Jean-Marc ROBIN rend compte du bon déroulement et de la belle participation des athlètes à la soirée des Champion(ne)s du département et précise que différents stages ont été organisés.

- Intervention de Yves THOMAS, Président du Comité Départemental de Cyclisme du Finistère

Yves THOMAS informe les membres que 2 finales de Coupes de France se dérouleront dans le Finistère en 2024, la finale de la Coupe de France Femmes National 1 et la finale de la Coupe de France BMX.

- Intervention de Marc LEFORESTIER, Président du Comité Départemental du Morbihan

Marc LEFORESTIER rend compte du bon déroulement de la soirée des Champion(ne)s du Département avec pratiquement 150 athlètes et la présence de David LAPPARTIENT, Président de l'Union Cycliste Internationale.

6. Intervention des Commissions

6.1 - Commission des Finances, Bernard CALVEZ

Bernard CALVEZ rend compte du déroulement de la Commission des Finances du 14.11.23, lors de celle-ci, il est évoqué différents points à faire valider.

- la vente en état du camion atelier à hauteur de 3000€
- la proposition de revalorisation des frais de formation des arbitres
- la tarification régionale 2024

6.1 - Commission des Finances

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité :

- *la vente en état du camion atelier au tarif de 2K€*
- *la revalorisation des frais de formation des arbitres comme suit :*
 - *arbitre National, vacation à 50€/jr/formateur + 0.30€/kil + prise en charge du repas*
 - *commissaire National Elite, vacation à 60€/jr/formateur + 0.30€/kil + prise en charge du repas*

- formation Inter-Régions : pas de décision pour le moment en attente du retour des demandes de renseignements souhaitées par la Commission des Finances
- tarification régionale 2024
 - Championnat de Bretagne Route Avenir U15/U17/U19 Hommes et U15/U17 Femmes, droits forfaitaires 930€, vacations arbitres 360€
 - Championnat de Bretagne Élités/Open 1 Hommes et Femmes U19 et +, droits forfaitaires 910€, vacations arbitres 360€
 - Championnat de Bretagne Route Masters en ligne + CLM, droits forfaitaires 610€, vacations arbitres 360€
 - Demande d'ajout d'une grille de prix spéciaux 39/3 = 20 - 11 - 8

6.2 - Commission Route, Bernard CALVEZ

Bernard CALVEZ rend compte des visites de circuits suivants par la Commission Route :

- Lanfains (22) pour l'organisation du Championnat de Bretagne Route Élités/Open 1 Hommes et Femmes U19 et plus par le VC Quintin le 02.06.24
- L'Hermitage (35) pour l'organisation du Championnat de Bretagne Route Open 2.3 par le CC Rennais le 16.06.24

6.2 - Commission Route

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide les attributions des Championnats de Bretagne Route suivants :

- *Élités/Open 1 Hommes + Femmes U19 et + au VC Quintin le 02.06.24 à Lanfains (22)*
- *Open 2.3 au CC Rennais le 16.06.24 à L'Hermitage (35)*

6.3 - Commission Piste, Didier MARCHAND

Didier MARCHAND indique que les membres ont pu voir l'avis du Bureau Exécutif concernant la demande de la Commission Piste concernant l'achat d'un parc de vélos Piste enfant pour la découverte de la Piste.

6.3 - Commission Piste

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide une aide financière du Comité Régional aux Comités Départementaux à hauteur de 50% de la facture sur la base de 8 vélos enfant à 500€.

6.4 - Commission Cyclo-Cross, François QUILLIVIC

François QUILLIVIC revient sur le double désistement pour l'organisation du Championnat de Bretagne Masters de Cyclo-Cross par l'EC Plestin et l'OC Locminé le 03.12.23, il informe les membres que l'ACP Baud souhaite organiser une épreuve à Cran-en-Baud.

François QUILLIVIC indique au Conseil d'Administration qu'il va leur proposer l'épreuve. Joseph LAPPARTIENT confirme que les droits forfaitaires seront identiques à une épreuve classique à l'exception des arbitres dans la mesure où il s'agit d'un Championnat de Bretagne.

François QUILLIVIC évoque également une demande de Carhaix qui souhaite ajouter une épreuve Cyclo-Cross le 30.12.23, le même jour que la Chapelle-Neuve. Les membres ne sont pas favorables à cette concurrence, la date du 06.01.24 sera proposée par la Commission Cyclo-Cross.

François QUILLIVIC attire l'attention des membres sur le fait que 2 des Championnats Départementaux Cyclo-Cross sont sans prix. Les membres échangent sur le sujet et s'accordent pour dire qu'une réflexion doit être menée.

7. Questions diverses

➤ Bruno BAUDET

Bruno BAUDET souhaite avancer concernant le Gravel, il propose d'organiser une nouvelle réunion du groupe de travail Gravel afin de travailler sur la rédaction d'un cahier des charges de Championnat de Bretagne Gravel.

7. Question diverse

Le Conseil d'Administration est favorable à l'organisation d'une nouvelle réunion du groupe de travail Gravel, Bruno BAUDET est identifié comme élu référent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h05.

Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités

➤ Prochaine réunion du BE le mardi 23 janvier 2024 à 19h00.

➤ Prochaine réunion du CA le samedi 17 février 2024 à 8h30.

Didier MARCHAND

Président



SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 07.10.23

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 07.10.23 est adopté à l'unanimité.

2.4 - Projet de refonte des statuts du Comité Régional

A la majorité, avec 13 voix pour et 1 abstention, les modifications proposées sont adoptées.

2.5 - Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire 2023

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire 2023 proposé ce jour est adopté à l'unanimité.

3. Prix aux Champion(ne)s

Le Conseil d'Administration avec 12 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre décide :

- un plafonnement à 500€/athlète
- l'intégration des Challenges BMX et Trophées VTT Trial
- division par 2 des points pour les Challenges BMX, les Trophées VTT Trial, les Masters et les Handisports
- les podiums des Challenges BMX, Trophées VTT Trial, Masters et Handisports seront invités mais seul le 1er(e) sera récompensé(e)

4.1 - Proposition de modification de la répartition des droits d'engagements

A la majorité, avec 7 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre, les modifications du tarif des engagements et de la répartition des droits d'engagements présentées dans le tableau ci-dessus sont validées par le Conseil d'Administration.

4.2 - Compte d'exploitation 2022/2023

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide le compte d'exploitation 2022/2023 présenté ce jour en tenant compte des observations.

4.3 - Budget prévisionnel 2023/2024

Le Conseil d'Administration valide :

- à l'unanimité l'achat d'une voiture de type SKODA Octavia
- à l'unanimité la mise en place d'une participation des athlètes à hauteur de 20€/nuit/athlète plafonnée à 80€ pour l'intégralité des déplacements sur les épreuves
- à la majorité avec 10 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre, que cette nouvelle règle de participation financière des athlètes dans le cadre des déplacements sur les épreuves, ne s'applique pas à la Breizh Ladies
- à l'unanimité le budget prévisionnel 2023/2024 présenté ce jour

6.1 - Commission des Finances

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité :

- la vente en état du camion atelier au tarif de 2K€
- la revalorisation des frais de formation des arbitres comme suit :
 - arbitre National, vacation à 50€/jr/formateur + 0.30€/kil + prise en charge du repas
 - commissaire National Elite, vacation à 60€/jr/formateur + 0.30€/kil + prise en charge du

repas

- formation Inter-Régions : pas de décision pour le moment en attente du retour des demandes de renseignements souhaitées par la Commission des Finances
- tarification régionale 2024
 - Championnat de Bretagne Route Avenir U15/U17/U19 Hommes et U15/U17 Femmes, droits forfaitaires 930€, vacations arbitres 360€
 - Championnat de Bretagne Élites/Open 1 Hommes et Femmes U19 et +, droits forfaitaires 910€, vacations arbitres 360€
 - Championnat de Bretagne Route Masters en ligne + CLM, droits forfaitaires 610€, vacations arbitres 360€
 - demande d'ajout d'une grille de prix spéciaux 39/3 = 20 - 11 - 8

6.2 - Commission Route

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide les attributions des Championnats de Bretagne Route suivants :

- Élites/Open 1 Hommes + Femmes U19 et + au VC Quintin le 02.06.24 à Lanfains (22)
- Open 2.3 au CC Rennais le 16.06.24 à L'Hermitage (35)

6.3 - Commission Piste

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide une aide financière du Comité Régional aux Comités Départementaux à hauteur de 50% de la facture sur la base de 8 vélos enfant à 500€.

7. Question diverse

Le Conseil d'Administration est favorable à l'organisation d'une nouvelle réunion du groupe de travail Gravel, Bruno BAUDET est identifié comme élu référent.